



FAITS & DOCUMENTS

LETTRE D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES D'EMMANUEL RATIER

SOMMAIRE

N° 321 8 €
Du 15 au 30 septembre 2011

- PORTRAIT :
MARC LADREIT DE LACHARRIÈRE (p.1-2-7)
- POLITIQUE : (p.3-4-7-9)
- LOBBIES : (p.5)
- ENQUÊTE : LA FINANCE
ISLAMIQUE EN FRANCE (p.6)
- DOCUMENT : (p.7)
- L'ARMÉE FRANÇAISE EST-ELLE ENCORE
LAÏQUE ? (p.9)
- ÉTRANGER : (p.8)
- KIOSQUE : (p.10-11)
- POLITIQUEMENT
INCORRECT : (p.12)

INDEX

Arnault B.....	p.2	Hulot N.....	p.3
Almérás P.....	p.10	Jouanno C.....	p.3
Arczeiz G.....	p.5	Klarsfeld A.....	p.3
Béraud H.....	p.10	Lacharrière M (de).....	p.1
Bayrou F.....	p.3	Le Pen J.-M.....	p.7
Besson E.....	p.4	Le Pen M.....	p.7
Blot Y.....	p.10	Larcher G.....	p.3
Bolloré V.....	p.10	Longuet G.....	p.2
Bompard J.....	p.4	Martinet M.....	p.11
Borloo J.-L.....	p.3	Marty D.....	p.8
Bothorel J.....	p.2	Ménard R.....	p.4
Bruni C.....	p.3	Minc A.....	p.1
Canepa D.....	p.7	Paillé D.....	p.3
Charon P.....	p.4	Pasqua C.....	p.7
Chirac C.....	p.12	Patel M.....	p.6
Chassard P.....	p.11	Patte D.....	p.11
Chirac B.....	p.11	Pflimlin R.....	p.10
Chirac J.....	p.4	Poutou P.....	p.7
Dalle F.....	p.1	Proust T.....	p.5
Dassault S.....	p.2	Sarközy N.....	p.2
Diat N.....	p.4	Seguin P.....	p.9
Eustache-Brinio J.....	p.9	Soral A.....	p.11
Fillon F.....	p.2	Stifani F.....	p.5
Filipacchi D.....	p.1	Venner D.....	p.11
Flam M.....	p.3	Villiers P (de).....	p.7
Gomez A.....	p.2	Wauquiez L.....	p.4
Hendaz M.....	p.6	Youlus M.....	p.12

PORTRAIT MARC DE LACHARRIÈRE

Très peu savent que Fitch, l'une des trois principales agences de notation (celles qui font la pluie et le beau temps en matière de finance), est détenue majoritairement par un Français, Marc Ladreit de Lacharrière. 12^e fortune officielle française (selon *Forbes* avec 1,1 milliard d'euros), cet homme de l'ombre est évidemment l'un des piliers du Siècle, mais il a également été président de la section française du Groupe de Bilderberg, financier de SOS-Racisme, propriétaire de *Valeurs actuelles*. D'un rare cynisme, ce membre de l'hyperclasse mondialisée signait fin août, dans *Le Nouvel observateur*, l'appel de 16 grands patrons désireux de payer exceptionnellement, à titre personnel, un impôt de solidarité supplémentaire, alors même que les profits de la plupart de leurs entreprises sont sous-imposés par le biais des paradis fiscaux. Il est également le fondateur de la Fondation Culture & Diversité qui fait la part plus que belle aux immigrés non-européens.

« L'un des financiers les plus insaisissables du capitalisme français [...] Spécialiste du maillage, il déploie la même énergie à assembler ses "alliés" financiers qu'à animer des cercles de réflexion très privés. »

Le Nouvel économiste (Lacharrière, *capitaliste tendance jésuite*, 4 mars 1994).

« Marc Ladreit de Lacharrière, le plus puissant inconnu de France. »

L'Expansion, 7 février 1991.

« Le président de Fimalac est célèbre pour son incroyable carnet d'adresses. »

Le Figaro Entreprises, 14 avril 2003.

« Un mélange rarissime de Jockey club et de négociant levantin. »

Alain Minc (*L'Express*, 13 mars 2003).

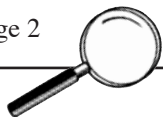
Né le 6 novembre 1940 à Nice (Alpes-Maritimes), dans une famille noble originaire du Vivarais (qui détient toujours son propre château dans son village de Lacharrière), il eut pour oncles **René et Guy de Lacharrière**, grands pontes du droit et de la diplomatie (le second fut notamment vice-président de la Cour internationale de justice de La Haye). Cet héritier ambitieux (qui lança *Mademoiselle* en 1963, avant de le revendre à **Daniel Filipacchi**), boursier de la *Fondation Zeldidja* en 1958, fit des études de sciences économiques avant d'entrer à l'Ena. Il est issu de la promotion la plus à gauche jamais sortie de l'Ena, la *promotion Robespierre* (1968-1970), largement gangrenée par le gauchisme. Sorti 17^e, ce qui lui interdisait d'intégrer les corps les plus prestigieux

de l'État, il démissionne aussitôt de la fonction publique, se fait embaucher à la *Banque de Suez* par **Jean-Marc Pelletier** (mari de **Monique Pelletier**, futur ministre giscardien) par **Jack Francès**, « le maniaque du secret, celui qui a fait trembler le monde de l'assurance pendant trente ans » (*L'Express*, 13 mars 2002). Fondé de pouvoir en 1971, puis sous-directeur en 1973, il devient directeur adjoint de la *Banque d'Indochine et de Suez* en 1975 et directeur de sa division affaires en 1976.

Il bascule alors vers *L'Oréal*, s'imposant rapidement comme le dauphin potentiel de **François Dalle**. Il y sera successivement directeur financier, directeur de l'administration et des finances, vice-président du comité de direction, vice-PDG adjoint en charge des finances (n°2) de 1984 à 1991. **Lindsay Owen-Jones** lui ayant été préféré par la famille **Bettencourt**, il quitte le groupe de cosmétiques et lance la *Financière Marc Ladreit de Lacharrière* (*Fimalac*), qui va prendre des participations dans diverses sociétés, d'autant, qu'en parallèle de *L'Oréal*, il avait déjà été vice-président du groupe *Masson Belfond Armand Colin*, racheté avec le cousin de sa femme, **Jérôme Talamon**.

Par ses contacts et son expérience internationale, cet homme de l'ombre pressent très vite que la déréglementation et la désintermédiation des marchés financiers va favoriser la croissance exponentielle des agences de notation, qui donneront, sans jamais prendre aucun risque, des avis très suivis sur la solvabilité des entreprises et entités qu'elles passeront au scanner. Comme cela a été souligné depuis lors par nombre d'économistes, ce sont les agences de notation qui sont très largement à l'ori-

(Suite page 2) >>



>> (Suite de la page 1)

PORTRAIT

gine de la crise financière de 2008, ayant soit été trompées, soit ayant fourni des fausses indications à propos des banques et organismes financiers. En tout cas, leurs prévisions se sont révélées plus que largement erronées.

Dès 1992, il acquiert une participation minoritaire, puis majoritaire, dans l'agence de notation anglaise de banques IBCA. IBCA va s'étendre à d'autres métiers et va s'internationaliser. Fin 1997, elle réalise déjà plus de 30 millions de \$ de chiffre d'affaires. C'est le moment où il rachète l'agence de notation américaine Fitch, devenue la 3^e agence mondiale de notation. Fin 1998, le CA atteignait 156 millions de \$, puis 172 en 1999. Sera rachetée en 2000, par voie d'OPA, la 4^e agence de notation Duff & Phelps, l'entité devenant Fitch Ratings (300 millions de \$ en 2001, 1 250 salariés).

En 2011, l'agence, implantée dans une cinquantaine de pays, établit la notation financière de 5 990 établissements financiers (dont 3 212 banques et 2 294 compagnies d'assurance), 1 274 entreprises, 49 297 émissions municipales aux États-Unis, etc.

En 2005, acquisition d'Algorithmics, leader des logiciels de gestion du risque financiers; en 2006, entrée de Hearst Corporation, géant des médias, à hauteur de 20%, en 2007 prise de contrôle (53%) de Korea Ratings, première agence de notation coréenne; en 2008, entrée à hauteur de 49% dans China Liahne Credit Ratings. En 2009, cession à Hearst de 20% supplémentaires de Fitch Group (dont Valéry Giscard d'Estaing présidera le comité consultatif international, où on retrouve aussi Hans Tietmeyer, Lamberto Dini et même Laurent Fabius). En 2010, rachat de Vega, leader français de l'exploitation de salles de spectacles, de sport et de manifestations économiques, et prise de participation à 40% dans Gilbert Coullier Productions, n°1 français de l'organisation de spectacles (Johnny Hallyday, Céline Dion, Michel Sardou, Gad Elmaleh, Laurent Gerra, etc.) et le même pourcentage dans Auguri Productions (Diam's, Vanessa Paradis, Juliette, etc.). En 2011, participation de 34% dans le Groupe Lucien Barrière (hôtels, casinos).

En dehors de ces activités, la Fimalac contrôle également l'institut de sondages Sofres (qui contrôle Louis Harris France) depuis 1991. En 1996, au plus bas des prix de l'immobilier, il devient le premier propriétaire d'immeubles locatifs de France, ayant racheté, pour seulement 3,7 milliards de F, l'ensemble du patrimoine immobilier des AGFI lançant alors la Sefimeg (revendue deux ans plus tard). Il a également investi un temps dans l'industrie (Engelhard-CLAL, Ruggieri, LB Chimie, Secap-Anfa, etc.).

Par ailleurs, ce véritable cumulard, un temps, des conseils d'administration, siège encore à ceux de Casino, de L'Oréal, de Renault, de la Fondation Bettencourt-Schueller, au conseil consultatif de la Banque de France, etc.

En homme d'influence, Marc Ladreit de Lacharrière a longtemps été préoccupé par les médias. Il prendra une participation de 30% dans Le Point et 12% dans L'Expansion, essaiera de racheter Les Échos (2007, mais Bernard Arnault l'emportera) et La Tribune (2008). Il détiendra, à partir de 1993 le groupe Valmonde (Valeurs actuelles, Le Spectacle du monde, Le Journal des Finances) où tant de journalistes nationalistes firent leurs premières armes et où il fit venir des « signatures » conformistes comme Catherine Nay, Christine Clerc, Gonzague Saint-Bris, etc. Il faut lire Les Bonnes fréquentations pour découvrir ses buts réels au sein de cet hebdomadaire anciennement de la droite sioniste et pro-américaine : « Marc de Lacharrière a racheté voici quelques années l'hebdomadaire Valeurs actuelles pour le mettre au service des idées défendues par Philippe Séguin », son condisciple de la promotion Robespierre. Ayant échoué à cette dérive, il vend le groupe à Serge Dassault, empochant 70 millions de francs de bénéfices.

Il détient toujours la très endormie Revue des Deux Mondes, qui paraît depuis 1829. Un investissement réduit pour renforcer son carnet d'adresses et flatter les egos comme l'écrit Jean Bothorel dans Le Bal des vautours : « Du temps où j'étais rédacteur en chef de La Revue des Deux Mondes, j'ai souvent remarqué le financier Marc Ladreit de Lacharrière et son conseiller Alain Minc, dont la méchanceté est le fonds de commerce, se susurrer des mots doux à l'oreille. Leurs yeux brillaient d'allégresse. Ils "montaient" un coup sonnante et réverbérant. De la Revue, des sujets discutés, ils se moquaient comme d'une guigne [...] Je me suis très vite

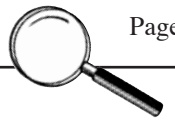
demandé pourquoi il avait racheté la revue, lui qui ignore à peu près tout de la littérature, de l'art, de l'actualité internationale, lui qui est brouillé, définitivement je le crains, avec la syntaxe. » Rien donc que de très normal si ce capitaliste libéral pur jus, qualifié de béotien précédemment, siège depuis 2006 à l'Académie des beaux-arts, ayant repris le fauteuil de Gérald Van der Kemp, présidera (2006-2009) l'Association des Amis de Vaulx-le-Vicomte, préside le conseil d'administration de l'Agence internationale des musées de France (France Muséums), organisme chargé de la mise en place du musée du Louvre à Abu Dhabi. On le retrouve également au Théâtre du Rond-Point, à l'École du Louvre, aux Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, etc. Et, hochet suprême pour les puissants, François Fillon (sans nul doute sur intervention de Nicolas Sarkozy qui adore les riches (et tente de sauver désespérément le « AAA » de la France, considéré comme un « trésor national ») l'a fait grand croix de la légion d'honneur dans la promotion du 1^{er} janvier 2011 (la croix de commandeur lui avait été remise par Laurent Fabius).

Bothorel ajoute : « J'ai vu ainsi Martine Aubry (NDA : membre du Siècle) s'offrir en spectacle lors d'un dîner de La Revue des Deux Mondes. Elle discourait sur la réinsertion sociale. Elle donnait des leçons aux politiques, aux syndicalistes, aux chefs d'entreprises. Oubliait-elle son propre sort, oubliait-elle que sa Fondation était financée par la fine fleur du capitalisme français ? » Et de fait, Lacharrière fut l'un des très généreux donateurs de la Fondation Agir contre l'exclusion de la future prétendante à la présidence de la République. Il a également fondé en 2006 et finance la Fondation Culture & Diversité (où on retrouve sa fille Eléonore, comme déléguée générale, et celle de Gérard Longuet), tournée vers les « jeunes issus de l'immigration » (17 millions d'euros annuels). Fasciné aujourd'hui par les pays arabes et ses charmes, il a fondé, avec la journaliste binatale (franco-tunisienne) Sonia Mabrouk, l'Association des musées méconnus de la Méditerranée, qui entend bien évidemment « promouvoir le dialogue et le rapprochement des peuples entre les deux rives de la Méditerranée ».

L'homme a plus que de l'entregent. Comme l'indiquait L'Expansion (mars 2003), « le patron-aristo de Fimalac ne rate aucun cercle d'influence » (dont les plus avouables sont le Jockey-Club ou le Polo de Bagatelle). L'Express (13 mars 2002), de son côté, indique : « Il a la fortune, mais aussi l'influence. Ses carrières multiples ont tracé autour de lui moult cercles concentriques, constamment entretenus, écoutés [...] Il a une grande science de la construction des réseaux, on sait de qui il faut être proche. » En fait même profiter certains généraux de la Fimalac appartenait au Siècle (Marc Ladreit de Lacharrière, Alain Gomez, Véronique Morali, Bernard Pierre). Il est certes un mécène généreux mais sait où placer



>> (Suite page 7)



POLITIQUE

► Nul ne paraît avoir remarqué que, parmi les principaux collaborateurs de **François Hollande** dans la primaire socialiste, figurent **Karine Berger** et **Valérie Rabault**, coauteurs d'un ouvrage totalement délirant paru en janvier dernier, *Les Trente Glorieuses sont devant nous*, où elles prônent tout simplement une très forte augmentation de l'immigration, expliquant sans rire que « l'économie française a besoin de 10 millions d'immigrés d'ici 2040 ». Parfaites représentations du socialisme boboisé et mondialiste, elles ont en charge pour la première l'économie et pour la seconde l'éducation. Leur « tripe sociale » est totalement inexistante : la première, polytechnicienne, est directrice de l'analyse prospective et du pilotage de la performance du groupe Canal+, tandis que la seconde est responsable de la prospective et des risques des marchés chez **BNP Paribas**. Bref, deux parfaites représentantes de l'oligarchie financière à l'origine de la crise.

► Officiellement, les deux responsables de la cellule « immigration » sont **Matthias Fekl** et **Eduardo Rihan Cypel**. Le premier est énarque, ancien juge (spécialisé dans le droit des étrangers), directeur du cabinet de **Jean-Pierre Bel** à la présidence du groupe socialiste du Sénat, vice-président du conseil régional d'Aquitaine (économie, emploi, entreprises), maire-adjoint de Marmande, membre du *think tank* « bobo » **Terra Nova** et président du club **Convictions**, délégué national d'À gauche en Europe. Né au Brésil et arrivé en France à 10 ans, le second, diplômé de Sciences-Po Paris, conseiller régional d'île-de-France, conseiller municipal de Torcy (77) a été naturalisé en 1998. Il a fondé le collectif d'élus naturalisés **Français sans distinction** lancé en juillet 2010 contre le projet de débat sur l'identité nationale mais « qui entend aujourd'hui élargir son combat à la lutte contre le repli identitaire et le néo-populisme de **Marine Le Pen**. S'y ajoute, bien qu'il n'apparaisse pas dans l'organigramme, un autre énarque, également diplômé de Sciences-Po Paris et de l'Essec, **Manuel Flam**, chargé des argumentaires et des répliques à l'**UMP** et au **Front national**.

✎ Cadre nationale du **Parti de gauche** de **Jean-Luc Mélenchon**, la journaliste **Christiane Chombeau** a été chargée de la rédaction de l'argumentaire anti-**Front national** du parti (elle dirigeait l'atelier anti-FN à l'université d'été de Grenoble). De quoi s'interroger sur son « objectivité » quand elle suivait la droite nationale pour *Le Monde* !

► La « mise en congé provisoire » (pour ne pas parler d'exclusion) de **Laurence Vichnievsky**, porte-parole d'EELV, traduit une nouvelle fois (après l'élimination de **Nicolas Hulot**) la radicalisation gauchiste de l'équipe (tel **Julien Bayou**, son directeur de la communication, qui anime les associations **Jeudi noir**, **Sauvons les riches** et **Génération précaire**) qui entoure **Eva Joly** et la marginalisation des personnalités extérieures apparues aux élections européennes de 2009 et aux régionales de 2010. À l'image de **Daniel Cohn-Bendit**, les « réalos », dont certains pourraient

rejoindre **Jean-Louis Borloo**, s'attendent à un score extrêmement médiocre de la candidate écologiste, dont la campagne est inexistante.

► **François Hollande**, *Itinéraire secret* de **Serge Raffy** (sorti le 7 septembre chez **Fayard**) confirme et complète nos révélations exclusives (et systématiquement cachées jusqu'alors par les médias) sur l'engagement à l'extrême droite du père de **François Hollande** dans l'*Encyclopédie politique française*. Georges Hollande fut partisan de l'Algérie française et plus que proche de l'OAS. Il figure en 1959 sur une liste nationaliste aux élections municipales à Rouen (Seine-Maritime), puis conduit, en 1965, une liste d'extrême droite à Bois-Guillaume, dans la banlieue rouennaise, où figurent d'anciens détenus OAS et plusieurs anciens élus pétainistes.

✳ **Gâchis**. En parfait état, l'hôtel **Pullmann rive-gauche**, qui appartient à **Accor**, va être détruit : ses fenêtres auraient eu une vue plongeante sur le « Pentagone à la française » qui va être construit entre la porte de Versailles et Balard. Une grossière bévue qui n'avait été remarquée par aucun militaire...

► Longtemps dubitatif, **Nicolas Sarkozy** est désormais convaincu que **Jean-Louis Borloo** se présentera à l'élection présidentielle (7% d'intentions de vote) après sa quasi OPA sur les principales formations centristes via l'**Alliance républicaine écologiste et sociale** (mais sans avoir réussi à rallier **François Bayrou** à sa personne) et les opposants au sarkôzysme (**Rama Yade**, **Yves Jégo**, etc.). C'est ce qui explique l'élimination, sept mois à peine après sa nomination à la tête de l'**Office français de l'immigration et de l'intégration**, de **Dominique Paillé** (pourtant longtemps protégé par ses attaches maçonniques et le fait d'avoir été le porte-parole de **Nicolas Sarkozy** en 2007). Pour le remplacer, il n'a rien trouvé de plus humiliant que de promouvoir l'un des anciens amants de **Carla Bruni**, l'avocat franco-israélien **Arno Klarsfeld**, qui n'a pourtant pratiquement pas mis les pieds au **Conseil d'État** depuis sa nomination au tour extérieur (il faisait de même lorsqu'il était rattaché à Matignon).

► À cet effet, **Jean-Louis Borloo** vient de relancer son association **Oxygène**, créée en 1992 mais en sommeil depuis une décennie, dont les locaux pourraient servir de quartier général de campagne (l'association a obtenu, en juillet dernier, le statut d'association de financement de parti politique...). La présidence de l'association est assurée par une ancienne associée de Borloo, lorsqu'il était avocat d'affaires au sein de **Borloo, Stora & Chartier** (1987-1991), Me **Véronique Lartigue**. Elle a créé depuis lors le cabinet **Lartigue-Tournois-Associés**, spécialisé dans le droit financier et les médias.

► Le résultat des élections sénatoriales du 25 septembre risque d'être très serré (F&D 320). Ce qui ne fait pas l'affaire des ministres-candidats **Maurice Leroy**, **Gérard Longuet** et **Chantal Jouanno**. Pour être réélu, **Gérard Larcher** pourrait avoir besoin de leurs suffrages et ils devront donc démissionner du gouvernement.



POLITIQUE

✎ Comment faire payer sa campagne par les contribuables? **Éric Besson**, ministre de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, sera le candidat de l'UMP aux prochaines élections législatives pour la péninsule ibérique (Espagne, Portugal), au titre des nouvelles circonscriptions des Français de l'étranger. Pur hasard évidemment, il a embauché, début août, **Laurence Sailliet**, comme conseiller politique. Totalement ignorante de la politique française, cette ancienne responsable de la communication du Medef Béarn-et-Soule, qui fut également candidate dans la 3^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques en 2007, est surtout secrétaire nationale de l'UMP en charge de la Péninsule ibérique et déléguée UMP pour l'Espagne depuis 2010.

► Maire de Bollène, **Marie-Claude Bompard**, a renouvelé la consécration de sa commune au Sacré-Cœur de Marie fin juin (comme elle le faisait depuis 2008), lors d'une très discrète cérémonie, seulement révélée par la presse locale début septembre. Son époux, **Jacques Bompard**, avait fait de même à Orange.

► Insécurité. Le coordonnateur national du renseignement **Ange Mancini** s'est fait voler, il y a quelques jours, son téléphone mobile, par deux jeunes tziganes, alors qu'il était attablé à la terrasse d'un restaurant du 8^e arrondissement de Paris. Un téléphone, certes partiellement crypté, mais qui comporte des centaines de numéros plus que confidentiels. Début août, c'était au tour du patron de la Direction centrale du renseignement intérieur **Bernard Squarcini** d'« égarer » sa carte professionnelle alors qu'il se rendait en Corse sur le Napoléon (vraiment bien « égarée » puisque la carte n'a toujours pas été retrouvée...).

► Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche **Laurent Wauquiez** pêche très à gauche ses collaborateurs : il vient de promouvoir **Nicolas Diat** comme « conseiller spécial ». Ce dernier fut notamment le conseiller en communication de **Pierre Bergé**, le milliardaire rose actionnaire du *Monde* et propriétaire du mensuel homosexuel *Têtu*.

► Ancien directeur de cabinet de **Dominique Strauss-Kahn** à Sarcelles, **Jacques Langlade** vient de lancer une pétition en faveur de DSK où il explique que la « vie privée » de ce dernier ne « regarde personne », que le dossier est « vide », et qu'il s'agit d'une « offensive de puritains ». Citons quand même la déclaration de l'avocat de DSK, Me **William Taylor** (*LCI*, 28 août) : « Il y a bien eu une relation consentie. C'est bien l'ADN de Dominique Strauss-Kahn qu'on a retrouvé dans cette suite. Mon client n'est vraiment pas fier d'avoir eu une relation consentie avec une femme de chambre. » Ça aurait sans doute été mieux avec une princesse?

★ **Bertrand Delanoë** fait tout pour satisfaire ses alliés écologistes : la mairie socialiste de Paris prépare un véritable plan anti-voitures avec fermeture définitive des voies sur berges (unique axe est-ouest de la capitale), limitation à 70 km/h puis à 50 km/h sur le périphérique (de jour comme de nuit), limitation de vitesse à 30 km/h pour l'essentiel de Paris intra-muros. Une demande officielle pour passer de 80 à 70 km/h sur le périphérique aurait déjà été envoyée à la préfecture de police de Paris.

✎ Dans le portrait des fils Sarközy (*F&D* 286), nous avons souligné l'étrange attirance de **Pierre Sarközy** pour les nationalistes corses. Le « rappeur » vient de fêter ses 26 ans à Sagone au restaurant de **Pierre Geronimi**, qui a pour compagne **Christine Colonna**, sœur d'**Ivan Colonna**, assassin du préfet **Erignac**. C'est même sous une affiche du berger, légendée « Ivan Colonna, prisonnier de la raison d'État », que le fils du président de la République a soufflé ses bougies.

► La suspension de l'UMP de **Pierre Charon**, ancien conseiller personnel de **Nicolas Sarközy**, pour avoir monté une liste dissidente à Paris aux élections sénatoriales, a une explication largement non politique. Le communiquant avait en effet déclaré sur *i-Télé* à propos de **Chantal Jouanno** : « Que ce soit sur les tatamis ou au lit, elle est tête de liste. Elle sera donc élue! ». Il faisait ainsi une allusion non dissimulée à la rumeur fielleuse qui avait couru d'une liaison entre l'ex-championne de karaté et le président de la République. À la suite de quoi, il a été suspendu illico...

► **Jean-Pierre Thomas**, associé-gérant chez **Lazard**, a été chargé par le ministre de la Défense **Gérard Longuet** de négocier l'achat d'avions russes anti-incendie **Beriev Be-200**. Les deux hommes se connaissent bien : de 1994 à mars 2010, Gérard Longuet et Jean-Pierre Thomas, qui avait été trésorier du Parti républicain, étaient mis en examen pour six affaires différentes de financement occulte du PR (non-lieu en mars 2010).

EN HAUSSE



EN BAISSÉ

■ **Robert Ménard**. Éjecté de *RTL* en raison de son refus du conformisme et du politiquement correct, le fondateur de l'association Reporters sans frontières refuse de se taire sur *Sud Radio* malgré les pressions du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la Licra (dont le directeur général de SUD Radio Mathieu Quérel est très proche...): « Parce que je me déclare plus du côté des victimes que des agresseurs, parce que je suis pour le rétablissement de l'autorité parentale, ça ferait de moi un fachos? Parce que je ne me battrais pas pour empêcher la condamnation à mort de Marc Dutroux, je serais un fachos? Eh bien, dites-moi, ça fait un sacré paquet de fachos en France! [...] Quand je vois que Christopher Baldelli ose, en cette rentrée, parler d'« impertinence » sur *RTL*... Le monde du journalisme vit coupé du pays réel. »

■ **Jacques Chirac**. Pour échapper à l'humiliation d'assister à son procès, l'ancien président de la République a bénéficié, via ses efficaces avocats Jean Veil et Georges Kiejman, d'un véritable certificat de complaisance (signé le 8 juillet par Olivier Lyon-Caen, du service de neurologie de la Pitié-Salpêtrière) comme en témoigne son activité des derniers mois. Les gazettes l'ont montré complaisamment se pavaner durant des heures et signer des autographes en terrasses des bars de Saint-Tropez durant l'été. Et il a trouvé l'énergie et suffisamment de conscience pour rédiger, puis sortir le second tome de ses mémoires le 16 juin dernier, puis d'en assurer la promotion. Nul doute qu'une miraculeuse rémission lui permettra de siéger bientôt à nouveau au Conseil constitutionnel.



LOBBIES

► Crise à la Grande Loge nationale française (suite de nos précédents n^{os}). Opposé à la conduite et la gestion de **François Stifani**, Grand Maître de la GLNF, **Jean-Luc Fauque**, Souverain grand Commandeur du Suprême Conseil pour la France du Rite écossais ancien et accepté, a démissionné, le 5 septembre, de la GLNF mais conserve son appartenance à la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA), afin de ne pas risquer de compromettre la régularité internationale de son organisation qui gère les grades supérieurs du REAA, le rite la plus pratiqué au sein de la GLNF et à laquelle adhèrent nombre des dirigeants de la GLNF.

► Après de nombreuses autres Grandes Loges, la Grande Loge du Danemark a décidé, comme la GLUA, de suspendre sa reconnaissance de la GLNF à partir du 30 août. En revanche, les Grandes loges régulières d'Afrique ne sont pas encore passées à l'acte, en raison des liens très étroits entre les loges africaines francophones et la GLNF (plusieurs dignitaires de la GLNF étaient d'ailleurs présents). Mais, lors de leur conférence annuelle à Cape Town (Afrique du Sud) du 18 au 20 août, elles ont publié un communiqué où elles soulignent que cette situation ne pourra pas durer.

**CONFERENCE DES GRANDS MAITRES ET DES GRANDS SECRETAIRES DES GRANDES LOGES
REGULIERES D AFRIQUE**

APPEL

La conférence des Grands Maîtres et des Grands Secrétaires des Grandes Loges Régulières d'Afrique, réunie en sa onzième session annuelle à Cape Town, en République d'Afrique du Sud les 18, 19 et 20 août 2011,

- informée de la situation difficile qui prévaut au sein de la Grande Loge Nationale Française (GLNF), Grande Loge mère de plusieurs Grandes Loges Régulières d'Afrique,
- consciente du rôle historique joué par la GLNF dans le développement de la maçonnerie régulière en Afrique notamment par la consécration de Grandes Loges Régulières souveraines sur le continent,
- soucieuse du rayonnement de la Franc-Maçonnerie régulière et de tradition dans le monde.

*
* *
* * *

- exprime sa préoccupation et sa tristesse face à la crise qui perdure,
- lance un appel pressant à tous les Frères de la GLNF afin que, sous l'inspiration du Grand Architecte de l'Univers, ceux-ci restaurent rapidement l'unité de cette Grande Loge sœur et retrouvent, dans l'amour fraternel, le chemin de la paix, de la concorde et de l'harmonie.

Fait à Cape Town, le 20 Aout 2011.

► Une partie des dissidents vient de créer l'Union des loges régulières françaises à l'initiative de **Claude Seiler**. Ils visent à faciliter la reconnaissance d'une nouvelle obédience par la Grande Loge unie d'Angleterre si la situation s'enlise. Or la situation paraît totalement bloquée (le résultat de l'appel ne sera connu que le 25 novembre) à la lecture de la lettre de quatre pages envoyées par **François Stifani**, bien décidé à conserver son fauteuil et sa charge, à l'encontre des « frères » de son obédience. D'un ton particulièrement exalté, elle évoque les « ambitions personnelles », les « complots », les « prises d'otages », « l'intimidation », « tentatives de main mises », « outrages » et autres « calomnies » répandues par des « agitateurs professionnels ». Une fois de plus, on est donc très loin de la supposée « fraternité » maçonnique.

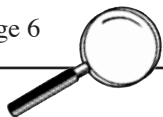
► « Fonctionnant à l'amitié et aux réseaux », **Albert Piazza**, commandant de police de 56 ans affecté à l'état-major de la Direction départementale de la sécurité publique des Bouches-du-Rhône, profitait de ses fonctions pour vérifier des informations confidentielles (via le fichier STIC) ou récupérer des informations (notamment l'annonce de « descentes de police » dans les bars et boîtes de nuit) qui étaient ensuite transmises à des membres du milieu marseillais « dans le cadre de relations franc-maçonnaires », dicit le procureur de la République de Marseille.

► Le Grand Orient de France, qui, lors de son convent de Vichy, vient de réélire son grand maître **Guy Arcizet**, s'est prononcé pour la seconde fois en faveur de l'initiation de femmes au sein de cette obédience irrégulière jusqu'alors strictement masculine. Comme l'année dernière, le vote (vœu n° 9 sur « les conditions d'admission au GODF (qui) sont celles figurant à l'article 76 du règlement général, à l'exception de tout autres, et qu'elles n'impliquent aucune considération de sexe ») n'a été adopté qu'à une très courte majorité (51%), ce qui permettra aux opposants (réunis au sein de l'Union Grand Orient de France masculin) de continuer leur combat pour un GODF strictement masculin.

► Une fois de plus, les conditions du vote n'ont pas été très claires, ce « vœu » ayant été présenté très tardivement le vendredi soir alors que seule une petite majorité (1100 représentants des loges) de votants était présente, validant ainsi le quorum mais ne remplissant pas les conditions normales d'adoption pour une décision aussi majeure. Depuis 2010, environ 200 femmes ont été intégrées et environ 300 dossiers sont en cours d'instruction, ce qui porterait à 500 le nombre de sœurs dans une obédience qui compte environ 50000 membres (un dossier très complet sur la question a été publié par la revue interne *La Chaîne d'union*. Il peut être téléchargé à <http://dl.free.fr/gsy0fm4Aq>).

► Une étrange initiative financière maçonnique. **Julien Rittener**, **Rémy Meuleman** et **Thomas Proust** viennent de lancer un nouveau fonds participatif, le Fonds commun participatif maçonnique, « qui moralise le capitalisme en ne finançant que des entreprises françaises respectant les valeurs d'humanisme, de positivisme, de respect, de tolérance mutuelle et de liberté absolue de conscience que prône la franc-maçonnerie ».

★ Vous avez dit « milice »? Sur son site internet, la Ligue de défense juive (3 septembre) indique : « La LDJ organise du 19 au 25 septembre un voyage de solidarité avec nos frères israéliens vivant sur la terre de nos ancêtres de Judée et Samarie (NDA : comprendre la Palestine occupée). Ce voyage est réservé aux militants ayant une expérience militaire : le but de cette expédition est de prêter main-forte à nos frères face aux agressions des occupants palestiniens et donc de renforcer les dispositifs de sécurité des villes juives de Judée et Samarie. »



ENQUÊTE

LA FINANCE ISLAMIQUE EN FRANCE

Aucun média n'en a parlé mais, depuis le 16 juin 2011, la finance islamique est non seulement légale, mais pratiquée en France, par le biais de la Chaabi Bank, filiale du groupe Banque populaire du Maroc, qui offre à ses clients un compte courant respectant en tout point les règles de la shariah, la loi islamique. Cette nouveauté n'est qu'un des éléments de l'implantation et de la mise en place d'un système financier musulman sur le territoire français, avec l'accord des autorités bancaires et de l'État. C'est-à-dire la création d'un système financier religieux et communautariste face au système financier officiel. Une tendance perceptible dans d'autres domaines (comme l'éthique, le droit médical, l'éducation, etc.) qui pourraient augurer d'un nouveau Califat dans ce que d'aucuns appellent déjà l'« Eurabia ».

Le 16 juin, la Chaabi Bank publiait un discret communiqué (*Agefi*), annonçant tout simplement que ses agences françaises (2 à Paris, 1 à Asnières, Orléans, Villemomble, Marseille, Lyon, Nantes, Nîmes, Evry, Strasbourg, Pontoise, Lille, Dijon, Mantes-la-Jolie, Montpellier, Nice, offraient désormais à leurs clients « un compte courant qui respecte en tout point les exigences de la finance islamique. Elle précisait que, « boudée (sic) par les banques françaises, la clientèle musulmane trouve enfin dans cette initiative la possibilité de disposer d'un produit compatible avec leurs principes éthiques et religieux. Pas de *riba*, pas d'intérêt usuraire, pas de placements dans des activités *haram* (illicites religieusement). » Pour être clair, conforme en tout point, au Coran, qui interdit en particulier le principe des intérêts financiers. Les autres point sont l'aléa-hasard (*ghara*) et la spéculation (*may-sir*). Comme les milliardaires du pétrole ne sont vraiment pas des altruistes, on a simplement camouflé ces pratiques par d'autres méthodes comme le « partage équitable des risques » (*'Ougoud Shikât*) et l'échange productif impliquant un transfert de propriété ou d'usufruit (*'Ougoud Mou'awadât*).

Les cinq principes de la finance islamique (rarement respectés dans la pratique hormis les interdits alimentaires) sont :

- l'usage de l'intérêt (*riba*) est interdit (*haram*). Sont systématiquement privilégiés le commerçant et l'entrepreneur.
- les profits et les pertes doivent être répartis entre créanciers et débiteurs (origine des contrats de participation).
- la spéculation, les jeux de hasard, les paris à somme nulle sur l'avenir, les transactions comportant des niveaux d'incertitude excessifs sont interdits. Ce qui interdit de nombreux produits dérivés, mais aussi la vente à découvert.
- les transactions doivent porter uniquement sur des biens tangibles et identifiables (biens immobiliers, matières premières, etc.). C'est ce que l'on appelle l'économie réelle. Est donc condamnée l'inflation nominale, l'endettement excessif, la structuration d'actifs financiers eux-mêmes adossés sur du papier.
- sont interdits, de manière directe ou indirecte, tout commerce ou investissement dans les biens impurs (alcool, porc, armes, pornographie, jeu). Si ce commerce ne peut être évité (exemple de « l'épicerie arabe du coin »), les bénéfices doivent être reversés à des institutions charitables, ce qui « purifie le supermarché » (dixit **Lila Sayegh**, docteur en science de gestion et spécialiste de la finance islamique).

La banque s'engage donc à ne pas verser d'intérêts sur les dépôts, utiliser les fonds uniquement dans des produits et financements compatibles avec les principes de la finance islamique, séparer les dépôts des fonds conventionnels, se faire contrôler et auditer par un comité de savants musulmans indépendants.

La banque s'était dotée à cette occasion d'un *shariah-board*, qualifié de « comité d'éthique », composé de trois membres de l'ACERFI, un cabinet créé en 2008 dans la plus grande discrétion. L'acronyme signifie Audit, Conformité Et Recherche en Finance Islamique (mais on pourrait parfaitement le traduire par Agence de certification en finance islamique...). Il s'agit du « premier comité de sharia scholars francophones (sic) engagé dans la recherche du droit musulman des affaires et dans la promotion, en

France et dans le monde francophone, de la finance islamique ». La banque précisait qu'elle « proposera, in cha'a-Lah, par la suite d'autres produits liés au financement d'un achat immobilier, mais aussi des produits financiers très attendus par les entrepreneurs musulmans mais qui refusent à juste titre de recourir aux prêts bancaires classiques. »

Les trois personnalités retenues par la banque sont :

- Cheikh **Mohammad Patel**, diplômé en shariah de l'université Zakariya d'Afrique du Sud, chargé du cours « droit des contrats en islam » à l'École de Management de Strasbourg (NDA : spécialisée dans la finance islamique comme son nom ne l'indique pas), superviseur et auditeur des banques et produits islamiques (membre de plusieurs *shariah-boards*), secrétaire général de l'ACERFI. Son frère **Anass Patel** est le président du Groupe 570, spécialisé dans la finance islamique.

- Cheikh **Mohammed Hendaz**, doctorant à la Sorbonne sur « religion et système de pensée », titulaire d'un DEA en droit musulman (Sorbonne), diplômé en droit musulman de l'université d'Al-Azhar (Égypte), membre du comité de l'ACERFI.

- Cheikh **Mohamed Bechir Ould Sass**, diplômé en droit musulman et chargé de cours en finances à l'EMS de Strasbourg, diplômé en finances conventionnelles (sic) à l'École supérieure des affaires (Paris), doctorant à l'université Paris-Est sur « la thématique des banques islamiques », membre du comité de l'ACERFI. Il a notamment publié *Les Comités de la Charia : historique, constitution et pouvoir*.

Quant à Mohammad Patel, il devait intervenir quelques jours plus tard, le 25 juin, à la Conférence de la finance islamique à Paris, en présence des représentants des plus grandes banques françaises, avec des sujets aussi passionnants que *Le Financement immobilier résidentiel sharia-compatible, retour sur la première expérience réalisée en 2010, quelle est la prochaine étape ?*, *Le Financement des PMT et les produits d'épargne sharia-compatibles : quelles solutions aujourd'hui ?*, *Quelle offre bancaire aujourd'hui et demain pour le marché français ?*, *Le Marché français vu par les banques islamiques du Golfe, quel environnement pour les produits conformes à l'éthique musulmane en Europe ?*

La Chaabi Bank a également mandaté l'IFAAS pour traiter de la comptabilité des pratiques du droit français avec le droit musulman. L'IFAAS (ou Islamic Finance Advisory and Assurance Services) est implantée dans plusieurs pays européens, notamment la Grande-Bretagne et la France. Elle assure la conformité de produits financiers avec la shariah, audite ses produits, développe de nouveaux produits financiers conformes, assure la formation en finance islamique et propose une stratégie marketing.

Le compte courant de la Chaabi Bank est un exemple significatif de la volonté politique affichée par la France d'intégrer la finance islamique (qui représente environ 1 trillion de dollars) dans la sphère financière, prenant en compte tant les liens étroits de la France avec certains États pétroliers comme le Qatar, que l'importante communauté musulmane française (le démographe **Philippe Bourcier de Carbon** estime que les musulmans représenteront 15 % de la population française en 2030, avec 9,6 millions de personnes).



POLITIQUE / PORTRAIT

>> (Suite de la page 2)

► L'université d'été du Nouveau Parti Anticapitaliste à Port-Leucate (Aude) a confirmé nos analyses (F&D 319) sur la crise que traverse le principal parti trotskyste. Le parti est passé de 9000 militants à sa fondation à sans doute moins de 4500. Nombre des représentants des courants oppositionnels n'avaient même pas fait le voyage. Comme en 1981, 1988 et 1995 avec la LCR, le NPA pourrait donc être absent de la course présidentielle, faute d'avoir pu obtenir 500 signatures. Mais, comme l'a avoué, ingénument, **Philippe Poutou**, le candidat officiel, le NPA reçoit un bon accueil chez les maires de droite. Il semble en effet que l'Élysée joue la présence du NPA, favorisant ainsi l'émiettement des voix de la gauche au premier tour, gage en général d'un mauvais report au second tour.


► Ancien député européen successivement proche de **Charles Pasqua** puis de **Philippe de Villiers**, le souverainiste **Paul-Marie Coûteaux** s'était beaucoup rapproché de **Marine le Pen** ces derniers mois. Il a officialisé son nouvel engagement en prenant la parole aux *Journée d'été Marine 2012*, le 10 septembre, à Nice.

► Faisant suite à la « soirée ramadan » de la mairie de Paris, qui a coûté 100000 euros (cf. F&D 320), voici le courrier envoyé par le préfet d'Ile-de-France **Daniel Canepa**, qui met fortement en doute la justification de cette soirée « à caractère rituel ». On attend avec intérêt la réponse de **Bertrand Delanoë** justifiant cette dépense faite sur le dos des contribuables parisiens.

ses œufs : il est méconnu qu'il est l'un des deux « parrains » influents de la Fondation pour le dialogue des cultures de **Jacques Chirac** (*Le Point*, 26 avril 2007). Il alla même, *horresco referens*, jusqu'à fréquenter des cercles très droitiers : en 1987, il remettait à **René Sédillot** le prix Renaissance de l'économie attribué par le cercle Renaissance de **Michel de Rostolan**. Ou encore, en 1999 assistait à la réception de **Jean-Marie Le Pen** et de son épouse par l'Union des intellectuels européens (*National Hebdo*, 18 février 1999).

Cité comme franc-maçon (*L'Express*, 2 avril 1998), ce membre de l'Association française des membres de l'Ordre de Malte fit publier un rectificatif (16 avril). Il ne pourra toutefois nier qu'il fut bien président de l'association Les Amis français du Bilderberg, puisque nous publions ici le fac-similé du bureau (en notant que son bras droit, **Véronique Morali**, présidente de Fimalac Développement et vice-présidente de Fitch Group, était la trésorière). Son objet était d'« assurer la promotion et le développement de l'image, de la renommée et du rayonnement du Bilderberg en France ». Bien étrange pour cette très puissante association mondialiste internationale qui ne publie jamais ni communiqué, ni liste de membres, ni compte-rendu de ses sommets et qui interdit aux rares journalistes présents de citer un quelconque propos. L'association, qui sans doute pour noyer le poisson n'évoquait que le « Bilderberg », nom incompréhensible pour 98% des Français, était domiciliée à l'adresse même de *Valeurs actuelles*... ce qui faisait un peu désordre puisque, dans un passé alors pas si lointain, le fondateur du groupe **Raymond Bourguine** et d'autres journalistes (comme **Emmanuel Ratier**) avaient dénoncé les menées cosmopolites et mondialistes de ces groupes d'influence très privés.

Ici se glisse un épisode amusant qu'on nous permettra de rapporter pour la première fois. Un lecteur de la droite de conviction osa écrire à l'hebdomadaire, évoquant le changement de ligne et citant divers exemples. Il assurait notamment que Lacharrière se vantait de ses liens avec SOS Racisme. Il lui fut répondu par le directeur François d'Orcival que c'était un mensonge pur et simple et que la preuve ne pourrait donc en être fournie. Pas de chance, dans *Le Monde* du 5 février 1992, celui-ci déclarait : « Je suis l'un des fondateurs de SOS Racisme. » *L'Express* (13 mars 2003) précise même qu'il a manifesté, avec ses enfants, en 1986, avec SOS Racisme.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE PARIS

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris
Mission des affaires juridiques
Bureau du contrôle de légalité et du contentieux
Téléphone : 01 82 52 40 00

Paris, le **19 AOUT 2011**

Le préfet de Paris
à
Monsieur le maire de Paris

OBJET : Organisation d'une « Soirée du Ramadan » dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Paris

Mon attention a été récemment appelée sur les conditions de l'organisation, par la mairie de Paris, le 24 août, d'une soirée intitulée « soirée du Ramadan » à l'occasion de laquelle sera servi aux participants, un « *iftar léger* ».

Après examen de la jurisprudence administrative et consultation des services de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur, il apparaît que votre décision d'organiser une telle soirée à caractère culturel semble contraire au principe de neutralité des services publics et à l'article 2 de la loi de 1905 selon lequel « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes ».

Le Conseil d'Etat admet toutefois qu'une collectivité publique puisse effectuer certaines dépenses dans des conditions permettant l'exercice de pratiques à caractère rituel relevant du libre exercice des cultes, en subordonnant cette possibilité à deux conditions :

- l'existence d'un intérêt public local, tenant notamment à la nécessité que les cultes soient exercés dans des conditions conformes aux impératifs de l'ordre public, en particulier de la salubrité et de la santé publiques (construction d'un abattoir pour permettre l'abattage rituel et éviter les abattages clandestins...)
- le respect du principe de neutralité à l'égard des cultes et du principe d'égalité, ce qui exclut toute libéralité et, par suite, toute aide à un culte particulier.

Au cas particulier, et en l'absence d'information financière complémentaire, cette soirée ne paraît répondre à aucune de ces conditions.

5, rue Leblanc - 75911 PARIS Cedex 15
Téléphone : 01 82 52 40 00 Fax : 01 82 52 45 56

Valeurs
ACTUELLES

Le directeur de la publication

Clichy, le 21 août 1995

Monsieur Jean Moudrye
6, rue ~~de la République~~
95100 Argenteuil

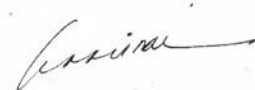
Monsieur,

Je transmets à notre service de diffusion votre courrier en lui demandant de vous rembourser le trop perçu.

Vous commencez votre lettre du 16 juin en indiquant que Valeurs Actuelles dépend de son propriétaire "M. de Lacharrière, l'un des fondateurs de SOS Racisme".

Votre affirmation est un mensonge. Comme c'est un mensonge vous ne pourrez pas en apporter la démonstration. Cela discrédite le reste de votre courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.



François d'Orcival

Pour le directeur de l'hebdomadaire détenu par Lacharrière, c'est un « mensonge » de prétendre que ce dernier est un des « fondateurs de SOS Racisme ». Pas de chance, l'intéressé s'en vantait dans Le Monde du 5 février 1992.



ÉTRANGER

Tensions Turquie-Israël

À la suite du refus d'Israël de présenter ses excuses à la Turquie pour l'attaque par l'armée israélienne d'une « flotille » internationale dans les eaux internationales devant la bande de Gaza en mai 2010, Ankara vient d'expulser l'ambassadeur israélien **Gaby Levy**, a suspendu tous ses accords militaires et annoncé que ses bateaux se rendant vers les territoires palestiniens seraient désormais sous escorte militaire. Un très net changement de la politique étrangère turque, laquelle, depuis des décennies, était largement favorable à Israël. Ce changement politique est pratiquement concomitant à un épisode passé inaperçu. À savoir la démission collective, le 29 juillet, de l'état-major de l'armée turque (chef d'état-major, chef de l'armée de terre, chef de l'armée de l'air, chef de la marine). Cette démission collective, mais en réalité imposée par le gouvernement de **Recep Tayyip Erdogan**, est l'aboutissement de la politique d'infiltration conduite par l'AKP depuis plus de dix ans, visant à affaiblir le pouvoir de l'armée, dernier bastion du kémalisme et pilier de l'OTAN et de l'influence américaine (ce qui expliquait les bonnes relations avec Israël). Cette délégitimation de la politique turque devrait avoir d'importantes conséquences géopolitiques, d'autant que les derniers restes du kémalisme (la direction de la Banque centrale turque, la présidence du Conseil d'État et la présidence de la Cour de cassation) viennent de tomber, en août, dans le giron de l'AKP.

60000 morts

Le magazine *Counterpunch* vient de publier un bilan, encore provisoire, de « l'intervention humanitaire » de l'OTAN contre la Libye. Avec 8000 raids aériens et le largage de plus de 30000 bombes et missiles sophistiqués (soit 200 bombes par jour pendant six mois), il aboutit au chiffre de 60000 Libyens tués (ce qui n'est pas énorme puisque cela ne fait que deux morts par bombes). Un chiffre relativement proche de celui fourni par le Conseil national de transition qui a chiffré à 50000 le nombre de morts. Il faudra y ajouter sans doute une épuration féroce, visant notamment les « mercenaires » africains embauchés par Khadafi. La Grande rivière artificielle (GRA), le système d'irrigation qui fournissait presque la totalité de l'eau du nord de la Libye, a été largement détruit lors des bombardements, de même que les infrastructures de distribution électrique et gazière. La quasi-totalité des puits pétroliers et des sources d'eau échappent toujours au CNT.

Démographie

D'ici la fin de l'année, la Terre comptera plus de 7 milliards d'habitants, le chiffre de 6,967 millions ayant été dépassé à la mi-août selon l'Institut national d'études démographiques. Le cap des 6 milliards avait été dépassé en 1999, il y a seulement douze ans (alors que notre planète ne comptait que 10000 habitants il y a 160000 ans, 250 millions en l'an 0, 1 milliard en 1845 et 1,5 milliard en 1900). Il faudra attendre quatorze ans pour atteindre 8 milliards, ce qui annoncerait une décélération de l'augmentation de la population. Le chiffre devant se stabiliser aux alentours de 10 milliards vers 2100. Sans se projeter aussi loin, le phénomène majeur est l'explosion démographique du Tiers-monde et l'écroulement des pays développés. L'Afrique (qui vient de dépasser le milliard d'habitants) s'affirme comme le continent avec la natalité la plus galopante (avec un record de sept enfants par femme au Niger) : il naît chaque année plus d'enfants au Nigeria qu'en Europe (et huit fois plus qu'en France). En dépit d'une forte mortalité infantile, ce pays, actuellement le 7^e par le peuplement, sera le 3^e après l'Inde (1,7 milliard) et la Chine (1,3 milliard) en 2050 (533 millions d'habitants). Incapable de supporter cette explosion démographique, l'Afrique sera le principal réservoir d'émigration des 30 prochaines années. Par ailleurs, contrairement à une idée répandue, les différences de durée de vie s'amenuisent : la durée de vie moyenne est de 70 ans, avec 80 ans en Europe et 64 ans en Inde.

► En dépit de l'abondance de preuves et de témoignages directs, l'EULEX, la mission européenne au Kosovo, a décidé de nommer un procureur américain pour conduire une nouvelle enquête sur l'existence du trafic d'organes humains au Kosovo (comme déjà évoqué dans *F&D*) en direction d'Israël, déjà mis en évidence par le parlementaire suisse **Dick Marty**, du Conseil de l'Europe, dont le rapport a été rendu public en janvier 2011. Plusieurs commandants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), dont le Premier ministre actuel, **Hashim Thaçi**, y étaient directement mis en cause.

★ Quelques 800 Belges (pour l'essentiel installés en Flandre), dont 170 diamantaires anversois (disposant pour la plupart de la double nationalité belgo-israélienne), font l'objet d'une enquête du fisc belge qui les accuse d'avoir dissimulé plus d'un milliard de dollars en Suisse. Ce, à la suite du vol d'une liste de contribuables belges par un employé d'HSBC dans une de ses filiales suisses et transmises à Bruxelles par le fisc français en 2010. Sont notamment visés trois des principaux dirigeants (son président) de l'Antwerp Diamond Bourse, la plus importante bourse diamantaire du monde, ainsi que divers responsables de l'Antwerp World Diamond Center (ex-Conseil supérieur du diamant).

► Fin août, le Vatican a demandé à l'ensemble des archevêques du monde entier, sans fournir de motifs ni d'explications, de se rendre à Rome du 10 au 24 octobre. D'aucun y voit l'annonce du lancement d'un nouveau concile.

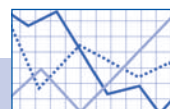
► L'avant-projet de révision de la loi électorale algérienne fait la part belle à l'oligarchie au pouvoir (les listes qui auront obtenu moins de 10% des voix n'auront aucun élu, le seuil était précédemment de 7%) mais surtout montre une défiance nouvelle à l'encontre du « parti de la France », qui inclut tous les binationaux, puisque ne pourront plus être candidats, si la loi est adoptée dans ses formes initiales, que les personnes de « nationalité algérienne exclusive, d'origine ou acquise depuis vingt ans au moins ».

► Un cinquième des membres de la Chambre des représentants américains (55 Républicains, 26 Démocrates) ont séjourné cet été en Israël, tous frais payés, à l'invitation de l'American Israël Education Foundation, un des multiples caches-sexes de l'AIPAC.

► On ne verrait pas ça en France. Le procès de l'ex-Premier ministre islandais conservateur **Geir Haarde** a débuté le 5 septembre. Comparaisant devant une cour spéciale prévue par la Constitution de 1944 et convoquée pour la première fois, il doit répondre de son rôle dans la faillite des banques islandaises en 2008, suivie par l'effondrement de sa monnaie et de son économie (ont été miraculeusement épargnés quatre ministres pourtant lourdement impliqués, à la suite de l'intervention directe des sociaux-démocrates au pouvoir pour deux d'entre eux). En fait, il en fut un simple témoin : les banques islandaises avaient prêté, essentiellement en prêts aux particuliers, l'équivalent de onze fois le PIB de l'Islande.



POLITIQUE



Dépenses contraintes

Selon l'Insee, l'indice des prix à la consommation (IPC) aurait augmenté de 1,7% en 2010. Cet IPC n'est en réalité ni un véritable indice du pouvoir d'achat ni un indice du coût de la vie, mais il est utilisé en pratique comme l'indicateur de l'inflation. En réalité, ont largement dépassé ce seuil de 1,7% les loyers (+4%), le fuel (+13,8%), l'électricité (+3%), les assurances (+4%), la protection sociale (+2,4%), l'eau (+2,2%), sans parler de l'alimentation (produits frais +9,4%, fruits +6%, légumes +3%, etc.). Tous ces postes de dépense représentent des dépenses contraintes (à la différence par exemple du tabac ou des sorties culturelles) : il faut bien se loger, se chauffer, se nourrir, se soigner. Toutes les enquêtes Insee montrent que la part de ces dépenses contraintes (ou pré-engagées) pèse de plus en plus dans le budget des ménages, passant de 41% en 2001 à 45% en 2006. Pour les 20% des ménages aux revenus les plus faibles, ces dépenses sont passées à 75% en 2006. En revanche, les seuls produits qui ont moins augmenté sont les dépenses non contraintes : habillement et chaussures (+0,2%), hôtellerie (+1,3%), communication (-1,7%). On constate donc l'immense hypocrisie à parler de croissance du pouvoir d'achat lorsqu'en réalité plus de la moitié des revenus réels des ménages sont des dépenses obligatoires et que ce sont elles qui augmentent le plus.

Il est absolument rarissime qu'un non diplômé de l'Ena ou de Sciences-Po devienne sous-préfet, encore plus pour un titulaire d'un DEA de sociologie et d'un master of Arts de l'obscur université britannique de Loughborough. Ce privilège vient d'être accordé à **Catherine Seguin**, propulsée sous-préfet au tour extérieur (donc sur choix politique) et directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais. Pur hasard évidemment, Catherine Seguin est la fille de **Philippe Seguin**, qui fut président de l'Assemblée nationale et un cacique chiraquien.

Le Conseil d'État vient de prendre une position lourde de conséquences. En totale opposition à la loi de 1905 sur la séparation de l'État et des cultes, la haute juridiction administrative a tout simplement confirmé une décision du tribunal administratif de Pontoise qui imposait à la mairie de Saint-Gratien (Val-d'Oise), dirigée par l'UMP **Jacqueline Eustache Brinio**, d'accorder une salle de prières à l'occasion du ramadan à l'Association franco-musulmane de Saint-Gratien, plus une amende de 1000 euros pour entrave à l'exercice du culte musulman.

L'Armée française est-elle encore laïque? Voici deux circulaires très récentes (toutes deux datées du 2 septembre) émanant de l'état-major des Armées devant être diffusées auprès de l'ensemble des corps militaires sans aucune exception (commandement des opérations spéciales, forces stationnées dans les Émirats arabes unies, etc.). Elles ont pour objet les autorisations d'absence qui doivent être accordées par le commandement à l'occasion des fêtes religieuses juives de Roch

Hachana, du Grand Pardon (Yom Kippour) et de Souccoth (« fête des cabanes »). Hormis l'obscur « fête des cabanes » pour lesquelles les absences sont décomptées des congés, celles pour Roch Hachana et le Yom Kippour ne sont pas décomptées et ouverte à toute personne le demandant. On ignore si les mêmes militaires, qui ont déjà profité de ces congés religieux, se voient accorder les mêmes avantages pour les fêtes chrétiennes de Noël et de Pâques.


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**


ÉTAT-MAJOR
DES ARMÉES
Division études, synthèse,
management général

Paris, le 02 SEP. 2011
N°D.A. 007036/DEF/EMA/ESMG/NP

NOTE
à l'attention des
destinataires *in fine*

OBJET : Fêtes israélites du Nouvel An (Roch Hachana) et du Grand Pardon (Yom Kippour) en 2011.


RÉFÉRENCES : a) Circulaire FP/n° 901 du 23 septembre 1967.
b) Circulaire FP n° BCRF1029592C du 2 décembre 2010.
c) Instruction n° 201710/DEF/SGA/DFP/FM1 du 9 novembre 2005.
d) Lettre n° 397/AIA/HK/MM du 28 juillet 2011.

Les fêtes israélites du Nouvel An (Roch Hachana) et du Grand Pardon (Yom Kippour) seront, cette année, célébrées respectivement :
- les jeudi 29 et vendredi 30 septembre 2011 ;
- le samedi 8 octobre 2011.


Conformément aux textes cités en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que tout le personnel de confession israélite pourra, sur sa demande, bénéficier d'autorisation d'absence pour ces fêtes. Ces fêtes commencent la veille au soir.

Les autorités militaires et chefs d'établissement veilleront à faciliter la présence de ce personnel aux offices religieux, y compris pour ceux qui se trouveraient en camp ou manœuvre, dans la mesure où cette absence n'aura pas de conséquence sur l'exécution de la mission.

Contre-amiral Jean CASABIANCA
Adjoint au major général des armées
Chef de la division études, synthèse,
management général


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**


ÉTAT-MAJOR
DES ARMÉES
Division études, synthèse,
management général

Paris, le 02 SEP. 2011
N°D.A. 007033/DEF/EMA/ESMG/NP

NOTE
à l'attention des
destinataires *in fine*

OBJET : Fête israélite des Cabanes (Souccoth) en 2011.

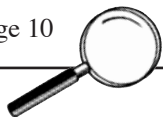
RÉFÉRENCES : a) Circulaire FP/n° 901 du 23 septembre 1967.
b) Circulaire FP n° BCRF1029592C du 2 décembre 2010.
c) Instruction n° 201710/DEF/SGA/DFP/FM1 du 9 novembre 2005.
d) Lettre n° 398/AIA/HK/MM du 28 juillet 2011.

La fête israélite des Cabanes sera célébrée du jeudi 13 octobre au vendredi 21 octobre 2011.

A l'occasion de cette fête religieuse, qui n'est pas inscrite au calendrier des principales fêtes religieuses objet de la circulaire de la fonction publique citée en seconde référence, les commandants de formation ou directeurs d'établissement pourront, à leur discrétion, accorder au personnel qui en fera la demande, des permissions décomptées pour les premiers et les derniers jours de cette fête (soit les 13 et 14 octobre ainsi que les 20 et 21 octobre 2011).

Durant la période intermédiaire, soit du 15 au 19 octobre, des facilités pourront être accordées à ce personnel pour prendre ses repas en ville en raison des prescriptions alimentaires inhérentes à cette célébration.

Contre-amiral Jean CASABIANCA
Adjoint au major général des armées
Chef de la division études, synthèse,
management général



KIOSQUE

► Pour sa sixième « saison » sur *Direct 8*, l'émission *Les Enfants d'Abraham*, qui réunit, autour du journaliste **Mikaël Guedj**, un musulman (le sociologue **Malek Chebel**), un catholique (le père **Alain de La Morandais**) et un juif (le rabbin **Haim Korsia**), devient hebdomadaire (au lieu de toutes les deux semaines).

► Ça ne s'arrange pas pour **Joseph Macé-Scaron**, directeur du *Magazine littéraire* et directeur adjoint de *Marianne* (et figure du milieu bobo-franc-maçon-homosexuel). Non content de plagier divers ouvrages dans ses romans (*F&D 320*), il a également l'habitude de piller les articles de ses confrères pour signer ses propres « papiers », comme vient de le démontrer *L'Express* (7 septembre).

► Contrairement à ce qui a été indiqué » dans les médias, en échangeant 60% des actions de *Direct 8* et de *Direct Star*, **Vincent Bolloré** réalise un très joli coup : d'une part, il se met au mieux avec *Canal +* en sauvant *in extremis* son projet de chaîne gratuite. D'autre part, il devient l'un des principaux actionnaires de la chaîne cryptée même s'il n'en détient que 1,3%.

► « Diversité ». **Rémy Pflimlin**, président de *France Télévisions*, avait annoncé que la « représentation des diversités (NDA : ethniquement « visibles ») à la télévision » serait l'une de ses principales priorités, comme elle avait été l'une de son prédécesseur, **Patrick de Carolis**, qui avait créé le Comité permanent de la diversité de France Télévisions, structure créée à la suite des pressions du *Club Averoërs*, dont la priorité est de « promouvoir la diversité dans les médias français ». Dès janvier 2011, **Patricia Loison** reprenait *Soir 3* tandis qu'**Aline Afanoukoé** arrivait sur *France 2*, avec le magazine *L'Œil en coulisses*. Elle coprésentait également *Les Victoires de la musique* avec **Marie Drucker**. En septembre, **Audrey Pulvar** fait son retour sur *France 2*, après l'élimination d'**Éric Zemmour** d'*On n'est pas couché*; **Elizabeth Tchoungui** animera un magazine culturel en deuxième partie de soirée le vendredi. Autres arrivées : **Sandra Ibrahim**, **Hitcham Nazzal** (ex-présentatrice de la *Star'Ac* marocaine), de **Patricia Boisfer** ou de **Katia Barillot** pour des émissions de divertissements. Mais cela ne suffit pas à l'algéro-français **Hervé Bourges**, président du Comité permanent de la diversité, qui estime que « c'est encore insuffisant ».

► Le n° d'été de la revue *Catholica* (18 rue Anatole France, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire) a pour thème central la dictature culturelle bien pensante (Domination culturelle et privatisation de la religion, Face au Minoritaire, Église catholique et démocratie libérale). Intéressant « sous-dossier » sur l'art contemporain (*Architecture religieuse contemporaine, Mesure de l'art contemporain, De David à Saatchi*).

► Fondée et contrôlée majoritairement par **Marc de Smedt** (fondateur de *Question* de avec **Louis Pauwels**, la revue de spiritualité *Clés*, considérée comme l'un des principaux organes du *New Age*, passe sous le contrôle de **Jean-Louis Servan-Schreiber**.

► Fondée par le socialiste **Guy Perrimond**, ancien membre des cabinets de **Pierre Joxe**, la lettre confidentielle *Le Pli*, qui paraissait depuis 1985, va interrompre sa parution, devant la chute du nombre de ses abonnés.

► La nouvelle parution des *Cahiers Henri Béraud* (ARAHB, BP 3, 17111 Loix-en-Ré) est consacrée au procès d'épuration d'**Henri Béraud** raconté par **Pierre Dominique** (lui-même fut épuré mais rapidement libéré, son dossier étant vide, suivi de *Quand Béraud visitait l'Académie française*).

► Pour *Economica*, **Yvan Blot**, qui fut député européen FN, a rédigé un volume synthétique sur la question des groupes de pression en démocratie, *L'Oligarchie au pouvoir*. Un ouvrage de réflexion politique et philosophe qui se trouve vérifiée par un lobby comme le club *Le Siècle*.

► Consacrée à ce club d'influence, la première édition d'*Au cœur du pouvoir*, dirigée par Emmanuel Ratier, a été épuisée en cinq mois. Une nouvelle édition corrigée et enrichie (16 pages de plus) sortira courant septembre aux éditions *Facta*.

► Engagé dans l'*OAS Métropole*, **Jean-Pierre Brun** signe, chez *Dualpha*, *Une presse de combat, 1960-197...*, où sont retracées notamment les aventures de *L'Esprit public* ou d'*Item*. Intéressant témoignage brut d'un militant politique où on croise nombre des figures littéraires de ces combats (**Jacques Perret**, **Georges Laffly**, **Jean Mabire**, **Alain de Benoist**, **Serge de Beketch**, etc.).

► De novembre 1936 à octobre 1938, l'écrivain et sémiologue **Raymond Queneau** posa chaque jour aux lecteurs du quotidien *L'Intransigeant* trois questions sur l'histoire de Paris. Ces questions et les réponses érudites viennent d'être réunies en un amusant volume chez *Folio*.

► L'Agartha (le royaume souterrain), le baron **Ungern von Sternberg** (connu par la belle biographie de **Jean Mabire**) et l'explorateur **Ferdinand Ossendowski** (auteur de *Bêtes, hommes et dieux*) fascinèrent dans les années 1925-1950 les ésotéristes orientalistes, à commencer par **René Guénon** (*Le Roi du monde*), avant d'effectuer un retour dans les années 1970-1980 via le « courant Planète ». S'appuyant sur de nombreuses archives inconnues, **Louis de Maistre** publie, aux éditions milanaises *Archè* (diffusée en France par *Edidit*, 41 rue Basfroi, 75001 Paris), *Dans les coulisses de l'Agartha, L'extraordinaire mission de Ferdinand Anton Ossendowski en Mongolie* (notes, index). Un ouvrage plus qu'érudite qui ravira les adeptes du « réalisme fantastique ».

► **Pierre-Guillaume de Roux** réédite, dans une version très largement enrichie et augmentée l'importante biographie critique de **Philippe Alméras**, *Céline entre haines et passions* (notes, bibliographie, index). Un portrait aussi érudit qu'éloigné de l'hagiographie.

► Chez *Godefroy de Bouillon*, l'économiste **Michel de Poncins** signe *2089 ou le temps de la grâce*, sous-titré *Une civilisation renaît de ses cendres*. Un roman d'anticipation fondé sur une régénération par le catholicisme romain.



KIOSQUE

► Chez Diathesis (6 Castle Town Court, Celbridge, Kildate, Ireland), le philosophe heideggerien **Pierre Chassard** signe *Ordre naturel et idéologie du Chaos*. Une réflexion sur « la guerre d'anéantissement (NDA : via l'immigration) en cours contre l'Occident ethno-biologique ».

► À l'occasion du 11 septembre, les éditions Demi-Lune (www.editionsdemilune.com) publient la traduction du nouvel ouvrage du Pr **David Ray Griffin**, considéré, avec **Webster G. Tarpley**, comme le meilleur spécialiste du 11 septembre, *10 ans après, un autre regard sur le 11-septembre*, sous-titré *Le Nouvel Pearl Harbor-2* (index, bibliographie, plus d'un millier de notes). Ouvrage majeur mettant au grand jour toutes les contradictions et les impossibilités matérielles de la version officielle du gouvernement américain.

► Rappelons que notre émission du 21 septembre sur *Radio Courtoisie* sera consacrée, de 19h30 à 21h, aux multiples manipulations autour des événements du 11 septembre 2001. Plusieurs membres du collectif ayant signé *Le 11 septembre n'a pas eu lieu* (préfacé par **Alain Soral**), qui sortira mi-septembre aux éditions Le Retour aux sources, y participeront, ainsi sans doute que **Thierry Meyssan** et **Webster G. Tarpley**, auteur de *La Terreur fabriquée - Made in USA. Le Mythe du XXI^e siècle* (Éditions Demi-Lune). Ils signeront leur ouvrage à la Librairie Facta (4 rue de Clichy, 75009 Paris. tel. : 01 48 74 59 14) le samedi 24 septembre de 14h à 18h.

► Figure majeure du milieu identitaire, **Philippe Vardon-Raybaud** signe, chez IDées (20 euros + port, Nissa Rebel, BP 13, 06001 Nice cedex 04) *Éléments pour une contre-culture identitaire*, abécédaire identitaire sans doute promis à un joli succès militant, se situant entre les *Pensées corsaires* de **Gabriele Adinolfi** et *Qu'est ce que le nationalisme?* rédigé par **Dominique Venner**. Manuel de base pour la formation militante ancrée dans l'époque (marqué par l'importance donnée aux groupes musicaux, aux films, et même aux chaussures de sport...). On regrettera quand même l'absence de toute vraie vision géopolitique (aucune entrée à France, Europe, Russie, États-Unis ou Israël).

► **Marine Le Pen** rédige un ouvrage où elle présentera son projet politique pour 2012. Ce « livre boussole » devrait sortir chez Grancher. Contre la présidente du FN, c'est une véritable déferlante d'ouvrages tous plus haineux les uns que les autres pour cette rentrée de septembre : *Le Pen-Sarközy, les sept ressemblances* de **Mehdi Ouraoui**, membre du PS et maître de conférences à Sciences PO, *La Face cachée de Marine Le Pen* de **Christophe Forcari** et **Romain Rosso**, *Marine Le Pen ou les habits neufs de l'extrême droite* de **Caroline Monnot** et **Abel Mestre**, *20 réponses au Front national* de **Najat Vallaud-Belkacem** et **Guillaume Bachelay**, etc. Dans ce torrent de boue, un seul ouvrage à retenir, *Le Point de rupture. Enquête sur les ressorts du vote FN en milieux populaires*, publiés par **Alain Mergier** et **Jérôme Fourquet** à la Fondation Jean Jaurès. Ou comment la classe ouvrière et les classes populaires se sont détournées d'un PS boboisé et immigrationniste...

► Ayant déjà obtenu le retrait du n° 16 du mensuel *Le National radical*, qui avait titré *Les Juifs qui dominent la France*, et l'interdiction de sa vente, la Licra vient d'obtenir l'interdiction du site internet du Parti national radical, un groupuscule nationaliste dirigé par **Maurice Martinet**.

► **Bernadette Chirac** va faire l'objet d'une biographie critique, *La Reine Mère*, par **Pascale Tournier** et **Vincent Quivy** aux éditions du Moment.

► *Libération* (29 août) révèle que le véritable nom de **Pascal Elbé**, acteur, scénariste et réalisateur (*Tête du Turc* en 2010) s'appelle en réalité **el-Bez**. Il est issu d'une famille de juifs séfarades arrivés en métropole au moment des événements d'Algérie.

► *L'Unité normande* (Le Gab, les Bruyères, 27290 Ecaquelon) de **Didier Patte**, éminente figure du mouvement régionaliste normand, indique que, bon gré mal gré, la municipalité socialiste de Rouen, à l'occasion du 1100^e anniversaire de la naissance de la Normandie, s'est enfin décidée à remettre en place, dans le jardin de St-Ouen, la célèbre statue en cap de **Rollond**, copie de celle se trouvant à Alesund en Norvège.

★ Polémique dans le milieu théâtral contemporain avec la mise en cause d'une de ses principales figures, le dramaturge d'extrême gauche de 87 ans **Armand Gatti**. Militant de toutes les causes marginales (Algérie, peine de mort, gauchisme, Action directe, Tarnac, etc.), il se présentait systématiquement comme ancien déporté au camp de Neuengamme, expérience qui aurait été à l'origine de son engagement dans le théâtre, et évoquait plus que volontiers les « horreurs nazies ». Pas de chance pour lui, l'Amicale des déportés de Neuengamme et celle de Mathausen ont démontré qu'il ne s'y était jamais trouvé et obtenu sa rétractation officielle. Mieux, aucune archive ne montre qu'il a été requis au titre du STO comme il l'avait également toujours affirmé (*Le Monde*, 25 juillet 2011). Évidemment gêné aux entournures, *Libération*, qui l'a toujours soutenu, lui trouve toutes les excuses : « Armand Gatti, dans ses écrits, n'a jamais prétendu faire œuvre d'historien. Maniant la métaphore et la démesure, il transforme volontiers les histoires en légendes, y compris la sienne. Il n'est pas surprenant que sa biographie, telle qu'il la raconte, prenne quelques libertés avec les faits. » Bref, c'est un menteur sympathique...

★ L'essentiel des archives de la présence italienne en Libye (Tripolitaine), qui étaient conservées dans l'ambassade italienne de Tripoli, a été détruit par les émeutiers. Seuls les registres des tombes italiennes ont échappé aux flammes.

► Décès le 12 août du « géant » belge de la science politique **Piet Tommissen**, 86 ans, spécialiste de **Carl Schmitt** et de **Vilfredo Pareto**, collaborateur régulier d'*Éléments*, de *Nouvelle École* (membre de son comité de parrainage), de *Dietsland Europa*, de *Kultuurleven*, etc.



POLITIQUEMENT INCORRECT



► Une grossière erreur des experts saoudiens en astronomie a créé la colère dans le monde musulman. La Djeddah Astronomy Society a confondu la nouvelle lune avec Saturne, annonçant la fin du ramadan avec 24 heures d'avance. Des dizaines de millions de fidèles ont donc jeûné un jour de moins. Les représentants du gouvernement ont annoncé qu'ils verseraient une *kaffarah*, c'est-à-dire une somme d'argent versée en expiation pour la rupture du jeûne, pour toute la nation saoudienne..

★ L'« Indiana Jones juif » est en cabane. Le rabbin **Menachem Youlus**, qui s'était ainsi baptisé et prétendait avoir « sauvé » ou retrouvé nombre de rouleaux de la Torah perdus pendant la guerre, y compris dans divers camps comme Bergen-Belsen (alors même que les baraquements avaient été incendiés par les Britanniques), vient d'être arrêté à New York pour fraudes, détournement de fonds et falsifications de documents. La plupart des rouleaux qu'il vendait étaient des faux.

► De 20 à 25% sur les forfaits maison. C'est le nouvel avantage accordé par le groupe La Poste à ses 250 000 salariés. C'est toutefois un peu moins que les 30% de rabais dont bénéficient les salariés de France Télécom et de SFR.

✎ Lorsqu'on tape « about:mozilla » dans la barre d'adresse du navigateur gratuit Mozilla Firefox, c'est-à-dire une commande qui permet de connaître les informations sur un logiciel, on obtient une page rouge sang intitulée *Le Livre de Mozilla*, où s'affiche une très étrange citation d'inspiration biblo-apocalyptique, qui rappelle les menées secrètes des partisans du Nouvel ordre mondial. En traduction française, cela donne : « Mammon s'était endormi. Et la bête réincarnée se répandit sur la terre et son nombre se fit légion. Et ils parlèrent au temps et ils firent l'offrande de leur moisson au feu, avec la ruse des renards. Et ils bâtirent un nouveau monde à leur image comme le promettaient les paroles sacrées, et ils parlèrent de la bête avec leurs enfants. Lorsque Mammon se réveilla, voilà! ce n'était plus rien qu'un disciple. » L'ensemble est suivi par la référence « d'après *Le Livre de Mozilla*, 11:9 ». D'autres manipulations permettent de faire apparaître d'autres versets comme celui faisant allusion au Phénix : « Alors, au final, la bête fut vaincue et les infidèles se réjouirent. Mais tout n'était pas perdu, car des cendres s'éleva un majestueux oiseau. L'oiseau scruta les infidèles et lança sur eux le feu et le tonnerre. Dès lors que la bête fut réincarnée et sa puissance renouvelée, les disciples de Mammon se tapirent dans l'horreur. » Des textes plus qu'étranges dont on se demande réellement ce qu'ils font dans un logiciel informatique utilisé par des centaines de millions de personnes.

► Championne du monde contre les « stéréotypes sexuels », la Suède vient d'ouvrir une école maternelle baptisée *Egalia*, où les jeunes enfants, âgés de 1 à 6 ans, sont des « amis » mais plus des « filles » ou des « garçons ». L'usage de ces mots y est interdit de même que la lecture de contes de fées et tous les textes qui pourraient rappeler l'existence des réalités masculines et féminines. Les histoires de preux chevaliers et de charmantes princesses ont été remplacées par des histoires où les parents jouent à la fois le rôle du père et de la mère puisqu'ils sont homosexuels ou célibataires.

► Dans *La Tête de l'emploi* (Tallandier) **Christian Charpy**, président de Pôle Emploi jusqu'au 8 septembre dernier, raconte que son principal combat n'a pas été en faveur de l'emploi mais contre les syndicats, tous ligüés contre lui pour empêcher toute évolution efficace et rationalisation de leur travail. « Je me suis souvent posé la question de savoir si on peut appliquer les règles du Code du travail dans un établissement public de l'État. » Il conclut évidemment par la négative, notant qu'avec de telles pratiques, une entreprise privée aurait fait faillite depuis longtemps.

► L'agent de sécurité de la police régionale des transports (Brigade des réseaux ferrés de la gare de Lyon), qui avait copié la vidéo de l'agression d'un étudiant par une horde de racailles de banlieue dans un bus de la RATP le 7 décembre 2008 et l'avait mise sur sa page Facebook (avant qu'elle ne soit reprise par fdesouche.com) a été condamné, pour « violation du secret professionnel », à deux mois de prison avec sursis et 5000 euros de dommages et intérêts à la victime de l'agression. Qu'on se rassure, ses agresseurs courent toujours..

★ France Bois Forêt est une association inter-professionnelle, créée sous l'égide du ministère de l'Agriculture pour réaliser des actions collectives de promotion et de développement qui concernent les pépiniéristes, reboiseurs, exploitants forestiers, scieurs, propriétaires forestiers, etc. Dernière innovation, avec l'accord du gouvernement, en date de juin 2011 : la création d'une cotisation volontaire obligatoire (sic). « Obligation » s'oppose à « volontaire », mais cela n'a nullement gêné les auteurs de la circulaire parue au *Journal officiel* du 17 juin 2011.

CONTRIBUTION VOLONTAIRE OBLIGATOIRE - APPEL A COTISATION 2011

bordereau de déclaration de chiffre d'affaires, de montant des ventes ou de montant des achats et de paiement d'une cotisation provisionnelle.

Cette cotisation est obligatoire en application de l'arrêté interministériel signé le 06.05.2011, publication au JO 17.06.2011.

Les redevables doivent retourner le bordereau dûment complété et s'acquitter de la cotisation provisionnelle due par chèque ou virement, à compter de la réception de ce bordereau, avant le 30 juin à l'adresse suivante :

France Bois Forêt - Service Gestion - CVO - 45 avenue du Général Leclerc - 60509 Chantilly Cedex.

Pour tout renseignement, l'adresse de notre service clientèle est le 09 44 83 81 88 ou sur internet www.franceboisforet.fr ou par mail serviceclient@fbf.fr

Tél. 03 44 62 52 85

CVO Une attestation de paiement sera délivrée automatiquement après encaissement de la CVO.

Identification du redevable

Votre N° FBF (attribué lors de votre 1^{er} règlement)

Vos coordonnées